



Direction des Vies Participatives
Service « Conseils de quartiers »
R.C. établi par Gérard LABORDERIE

CONSEIL DE QUARTIER

Sainte PEZENNE

Du 15 décembre 2010

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Julie BIRET (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire)

Membres conseil de quartier : Maurice VINCK (Co-président Habitant), Patrick BAUDIN, Laurent BERENGER, Franck GIRAUD, Daniel LAFOIS, Jacques LARGEAU, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Claude ROI.

Excusés : Laurent BERANGER, Jean-Michel FAVRELIERE, Jean-Pierre GERVAIS, Danièle GONZALEZ, Philippe LEMAITRE, Michel PAILLEY, Micheline VALADIER.

Absents : Jean-Michel AMIOT, Marjorie BAUDOIN, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Martine CASTAING, Patrick DELAUNAY, Xavier DEMAEGDT, Christiane DUPEYRAT, Viviane DUPUIS, Benoit FACQUIER, Pierre FALLOT, Jean FROMENTIN, Maryse GABORIT, Janine GACHIGNARD, Jean-Louis GAY, Michel GEOFFROY, Christophe GERMAIN, Hervé HERAUD, Anne LABBE, Monique LE GUENNEC, Virginie LEONARD, Jean-Marie MACAIRE, Patrick Pascal MARTIN, Catherine MORIN, Christian MORIN, Sylvie MOUSSET, Franck MOUSSERIN, Jean-Pierre POUSSADE, Yannick PRUNIER, Paul SAMOYAU

Agents municipaux : Gérard LABORDERIE (Direction des Vies Participatives).

Public : 10 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

Gérard LABORDERIE indique que suite à une réorganisation du service Conseils de quartiers au sein de la Direction des Vies participatives, Marc Monnerie est remplacé par Sabrina ROUSSEAU en tant qu'assistante du conseil de Sainte Pezenne.

M.VINCK présente l'ordre du jour :

1. Approbation du relevé de conclusions du conseil du 7 octobre 2010,
2. Point sur les derniers évènements,
3. Point sur les dossiers en cours + bilan des crédits 2010,
4. Définition des priorités 2011,
5. Questions et informations diverses d'actualité.

1. **APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DU 7 10 2010 :**

Franck Giraud fait remarquer qu'il n'est pas propriétaire d'un terrain dans la zone concernée, contrairement à ce qui est indiqué en page 3, à la rubrique « *Les projets en cours : Liaison Coquelonne – chemin des Pêcheurs* ».

Il est pris note de cette remarque qui sera corrigée.

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.



- la proposition 3 – du crématorium aux ets EUROVIA, via les têtes de champ et le chemin du Grand Piau – défendue par Franck Giraud ne requiert pas non plus les suffrages, s’agissant d’une voie nouvelle à créer et notamment de l’urbanisation inévitable des zones agricoles voisines, qu’elle entraînerait.

D’une manière générale, il est demandé :

- de s’assurer en premier lieu que les solutions proposées permettraient d’atteindre le principal objectif visé : le désengorgement des ronds-points saturés.
- de veiller autant que faire se peut à la préservation des espaces agricoles et à la maîtrise de l’urbanisation.

Aucune des 3 propositions n’apparaissant comme « LA » solution, Jacques TAPIN a proposé en conclusion de s’orienter vers les services techniques pour une étude d’opportunité de ces différentes propositions.

2.2 Destination des ex locaux de l’IME.

Maurice VINCK revient sur la réunion publique d’information du 5 novembre 2010, organisée par La Colline, une association exerçant une mission d’utilité publique avec un enjeu social: la protection et l’insertion des personnes vulnérables.

Outre l’installation de son siège social (un directeur, un secrétariat et deux coordinatrices de pôle), l’activité de l’association dans les ex locaux de l’IME regroupera deux pôles :

- Un pôle d’Insertion par l’Activité Economique (I.A.E): A ce titre, 12 salariés orientés par Pôle Emploi seront basés sur le site.
- Un pôle d’hébergement et d’insertion sociale : 8 studios seront aménagés à destination de femmes victimes de violence ainsi que 5 lits médicalisés.

3. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :

Aménagement sécuritaire de la rue de la Routière :

Une réunion a eu lieu en présence de riverains le 8 novembre.

Ci après, l'intégralité du compte rendu établi par Maurice Vinck.

Compte-rendu de la réunion du 08/11/2010

OBJET : Rue de la Routière

Présents : Mme Biret co-présidente élue, M Vinck co-président habitant, M Breuille adjoint chargé de la voirie, Mme Moreau conseillère de quartier, M Lafois conseiller de quartier, M Giraud conseiller de quartier, M Roi conseiller de quartier.

Riverains : Mme Rouson, Mme Poussard, M et Mme Polteau, M et Mme Boutin, M et Mme Chauvin, Mme Chauvin g, Mme Lafois, Mme Lacord, M Bouclans.

Relevé des difficultés.

Cette rue est empruntée matin et soir par de nombreux automobilistes pour éviter le bouchon de la route de Coulonges. Pour le tronçon entre la route de Coulonges et le panneau Niort, les riverains soulignent la vitesse excessive, l'étroitesse de la rue, l'absence de trottoir et de signalisation. Il y a donc là un manque de sécurité en particulier pour les piétons et les cyclistes. Ils soulignent aussi le manque d'entretien en été, de hautes herbes et donc un manque de visibilité. Cette partie de la rue est encore agricole.

Dans la partie entre le carrefour de la Chaintre Brulée et la rue Centrale, la route est très étroite. Ici se pose principalement le problème du stationnement.

Solutions envisagées.

- Ne pas élargir la route dans sa lère partie. Y mettre à l'entrée un panneau de limitation à 50km/h. Faire respecter la vitesse par des contrôles.
- Prolonger le chemin du 3^{ème} millénaire entre le crématorium et l'entrée du bourg. Ce chemin servira pour les piétons et les cyclistes.
- Entre le panneau Niort et le carrefour de la Chaintre Brulée réaliser une chicane ou un ralentisseur ou un aménagement comme celui de la rue Centrale et faire une zone 30 dans le prolongement de celle existante.
- Aménager le parking de la Chaintre Brulée pour y créer davantage de places de stationnement.
- Entre le carrefour de la Chaintre Brulée et le bar tabac, faire un stationnement alterné pour ralentir la vitesse.
- La ville étant propriétaire d'une parcelle avant le bar, sera-t-il possible d'y aménager un parking pour les riverains si un lotissement y est construit ?
- Poser un miroir au carrefour de la Chaintre Brulée pour les voitures venant de Chantemerle par la rue de la Chaintre Brulée.

Les propositions d'aménagement envisagées par le bureau d'études voirie seront présentées à la commission voirie et au conseil de quartier du 29 mars 2011.

Il est demandé que l'aménagement du chemin de Pain Béni et de la Mariée en voie routière soient intégré à cette étude afin de permettre au bus de desservir le lotissement rue Maurice Béguin et le bas de la rue du Moulin d'Âne.

Impasse Jean HOUDON :

L'aménagement demandé par le conseil de quartier et destiné à réduire le flux et la vitesse des véhicules est conditionné par le passage ou non des bennes de collecte des déchets ménagers. Des solutions sont en cours de recherche au cas par cas, avec la CAN afin de satisfaire aux nouvelles normes de sécurité qui interdisent la collecte en marche arrière. Dans le cas de l'impasse Houdon, deux solutions sont possibles, soit les riverains regroupent leurs containers en tête d'impasse, coté rue de l'Hometrou, soit la benne accède en marche avant et fait demi-tour sur le parking à l'arrière du magasin Netto. Une négociation avec ce dernier est engagée. **Le résultat et des propositions seront présentés au conseil du 29 mars.**

Rue de Coquelonne :

Les acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation d'une liaison piétonne longeant la Sèvre, de la rue de Coquelonne à la rue du Moulin d'Âne, seront effectuées courant 2011.

Parking groupe scolaire Louis Aragon, rue Pierre de Ronsard :

En accord avec le bureau, le Conseil reconnaît que le problème à régler, c'est le stationnement sauvage devant les accès des riverains, aux heures de rentrée et de sortie scolaires.

Le service voirie rencontrera les intéressés afin de définir et mettre en place une solution adaptée. La demande d'extension du parking sera classée sans suite.

Réfection de la courette du CSC et installation de poubelles supplémentaires :

Ces deux demandes ont été chiffrées par les services, respectivement à 12 000 € pour la courette et 3 000 € pour les poubelles.

Toutefois, il est indiqué qu'une étude globale de réaménagement des abords du CSC est engagée avec pour objectif de mieux répondre aux différents usages du site en toute sécurité.

Le conseil de quartier approuve cette démarche globale sous réserve que les délais d'étude ne soient pas trop longs et que les coûts restent dans ses possibilités.

Trois autres dossiers sont en cours d'étude, sur le site du Parc du Grand Feu :

- Demande de réalisation d'une liaison entre le chemin piétonnier et le ponton, accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Demande de réalisation de 3 panneaux d'information pour chacune des entrées de l'aire du Grand Feu : signalétique et mise en valeur faune et flore du site
- Demande afin d'empêcher l'accès des 2 roues à l'aire du Grand Feu, tout en gardant l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux secours.

Un point d'avancement sera fait au conseil du 29 mars.

Travaux réalisés : l'aménagement de la rue de la Grimpette :





Bilan des crédits d'investissement 2010 : 100 000 € alloués

<u>Réfection de la cour de la maison des association</u>	<u>88 000€</u>
<u>Mise aux normes de la cuisine du CSC de Sainte-Pezenne</u>	<u>3 000€</u>
<u>Achat mobilier urbain place Henri Lambert (bancs, tables, poubelles)</u>	<u>7 500€</u>
<u>Cuisinière du Centre Socioculturel</u>	<u>1 500€</u>
<u>TOTAL DEPENSES EN 2010</u>	<u>100 000€</u>

4. DEFINITION DES PRIORITES 2011 :

Priorité 1 : L'aménagement de la rue de la Routière + chemin de Pain béni et de la Mariée

S'agissant d'aménagements de sécurité, le conseil estime que ces travaux devraient être financés par le budget général.

Priorité 2 : L'utilisation des anciens locaux de la mairie de quartier et du CRAN : Les locaux du CRAN intéressent la bibliothèque en vue d'un agrandissement.

Priorité 3 : Réfection des escaliers de la fontaine des Morts à la rue du Presbytère :

Une estimation du coût est demandée pour le conseil du 29 mars.

Priorité 4 : L'aménagement de la phase 2 de la place Henri Lambert :

Cet aménagement est conditionné par deux éléments en attente de réponse ou de confirmation :

- L'abandon du projet de logements sociaux dans les anciens locaux du CRAN.
- Le déplacement du terminus de la ligne 5 des TAN.

Un point sera fait sur ce dossier au conseil de mars.

Priorité 5 : La rue des Sports

Bien que le projet ne paraisse pas réalisable au cours de cette mandature, il n'est pas abandonné et le conseil souhaite qu'un début d'étude soit réalisé afin de préparer l'avenir du prochain conseil. A minima, un chiffrage estimatif des différentes masses, établi sur la base du travail effectué par la commission, afin de permettre d'envisager un découpage et un financement par tranches.

5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Rue du Côteau Saint Hubert :

Les travaux d'aménagement devant le collège Rabelais sont programmés pendant les vacances de février.

Il n'est pas prévu d'aménagement de la totalité de la rue.

Devenir du site de Chantemerle :

Une présentation sera effectuée au conseil du 29 mars.

Collecte des déchets ménagers : Information sur les points de rapprochement et de regroupement des containers :

- En cours de mise en place dans toutes les voies sauf les impasses où les bennes ne peuvent pas faire demi-tour
- Ils sont matérialisés provisoirement par des points blancs peints sur les bordures de trottoirs
- Un document d'information a été distribué par la CAN dans les boîtes aux lettres dans certains secteurs et sera distribué prochainement dans les autres.
- Les réclamations peuvent être reçues à partir du 10 janvier 2011.
 - au n°vert 0 800 33 54 68
 - à l'Hôtel administratif
- Le marquage définitif (petite poubelle blanche) sera effectué à partir du 24 janvier 2011, avec prise en compte des remarques formulées par les riverains.

- Première collecte nouvelle formule, 3 semaines après le marquage définitif.

En raison de la configuration des lieux, la collecte rue de la Grimpette, place et impasse du Bijou nécessite une réflexion particulière.

Une réunion entre les membres de la commission Voirie et les techniciens de la CAN sera organisée en janvier afin de faire des propositions qui seront présentées au conseil du 29 mars avant d'être soumises aux riverains.

Informations relatives à la mairie de quartier :

- Les bureaux et les commissions du Conseil de quartier continueront de se réunir dans les locaux.
- Un jeu de clés de chaque structure sera remis au service Vie Participative début janvier
- La correspondance à destination de la mairie de quartier devra être adressée à l'Hôtel de ville à compter du 1er janvier 2011
- La signalétique verticale et horizontale spécifique sera modifiée courant janvier.
- Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la Direction Accueil et Formalités Citoyennes au 05 49 78 74 91.

Une question est posée concernant les associations (le CAP notamment) qui ont leur siège à la Mairie.

Prendre contact avec la Direction des formalités citoyennes au numéro ci-dessus.

Retour sur l'Assemblée plénière des conseils de quartiers du 20 novembre dernier, dans les locaux de la SMACL :

Contenu et locaux appréciés.

Rappel des dates jusqu'à juin 2011

➤ Les prochains bureaux et conseils de quartier

- Bureau SP = Mercredi 16 février 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil SP = Mardi 29 mars 2011 – 20h00 – Salle des fêtes
- Bureau SP = Jeudi 12 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil SP = Jeudi 9 juin 2011 – 20h00 – Salle des fêtes

Fin de la réunion à 23h30.